

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 724/SG/FIN portant réduction du tarif des droits de port sur le café.

n° 724/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
4 mai 1968

Numéro JO  
n° 10 du 25/05/1968

Date du numéro  
25 mai 1968

### TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé une réduction exceptionnelle et temporaire sur le tarif des droits de port frappant le café en transit en provenance d'Ethiopie. Le nouveau tarif est fixé à 210 francs partonne de café transitée.